



ACADÉMIE  
DE VERSAILLES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

*L'inspection pédagogique régionale  
d'anglais*

## Newsletter des IA-IPR d'anglais, Janvier 2024

Mesdames et Messieurs les professeures et professeurs d'anglais,



Avant toute chose, nous tenons à vous souhaiter une très belle et très heureuse année 2024. Qu'elle puisse vous apporter de grandes satisfactions tant sur le plan personnel que dans le cadre de votre pratique professionnelle !

Tous nos vœux de réussite accompagnent également toutes celles et tous ceux d'entre vous qui présenteront les épreuves écrites de l'agrégation interne d'anglais les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février prochains. *Eyes on the prize!*

Au programme de notre *Newsletter* de janvier 2024 :

- La parution des **Repères annuels de progression au cycle 3** et des **Attendus de fin d'année en anglais en CM1, CM2, 6<sup>e</sup>** ;
- Les démarches pour **accueillir une assistante ou un assistant de langue** ainsi que deux **concours pour valoriser le plurilinguisme** ;
- Les dates des **prochains dispositifs de formation** auxquels vous pouvez vous inscrire ;
- La **simplification des formalités administratives** pour organiser des voyages scolaires au Royaume-Uni ;
- Les dates de passation de la **session 2024 d'ÉV@LANG collège anglais** ;
- La **prolongation de la période d'inscription** aux stages de perfectionnement proposés par France Éducation international (FEi) ;
- La **non-reconduction du concours national *The More I Say***.

## RESSOURCES (COLLÈGE)

---

### « REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION » ET « ATTENDUS DE FIN D'ANNÉE »

Venant compléter les ressources [Repères annuels de progression au cycle 4 en langues vivantes](#) et les **Attendus de fin d'année en anglais en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**, les [Repères annuels de progression au cycle 3](#) **NEW!** et les Attendus de fin d'année en anglais en CM1, CM2 et 6<sup>e</sup> ont été publiés le 18 janvier.

#### **Cycle 3 (école élémentaire et collège):**

- > [Attendus de fin d'année en anglais en CM1](#) **NEW!**
- > [Attendus de fin d'année en anglais en CM2](#) **NEW!**
- > [Attendus de fin d'année en anglais en 6<sup>e</sup>](#) **NEW!**

#### **Cycle 4 (collège):**

- > [Attendus de fin d'année en anglais en 5<sup>e</sup>](#)
- > [Attendus de fin d'année en anglais en 4<sup>e</sup>](#)
- > [Attendus de fin d'année en anglais en 3<sup>e</sup>](#)

La publication des Attendus sur l'ensemble du cycle 3 permet de mieux percevoir les objectifs en termes de **continuité des apprentissages** et de **progressivité du parcours linguistique de l'élève** et de nourrir la réflexion sur la **liaison école-collège en anglais**, notamment pour celles et ceux d'entre vous qui enseignent en 6<sup>e</sup>.



## FOCUS : ASSISTANTES ET ASSISTANTS DE LANGUE

---

### ACCUEIL D'UNE ASSISTANTE OU D'UN ASSISTANT DE LANGUE



**Renouvellement du contrat de l'assistante ou l'assistant de langue** : pour les assistantes et assistants de certaines langues, dont l'anglais, le renouvellement des contrats peut être autorisé pour l'année scolaire 2024-2025. Les assistantes et assistants doivent déposer leur demande de renouvellement via la **plateforme ADELE du 16 janvier 2024 au 16 février 2024**. Cette demande sera complétée par les avis des établissements, téléversables sur ADELE jusqu'à la date du **27 février 2024**. Retrouvez l'ensemble de la procédure sur la page [Votre demande](#) du site de France Éducation international (FEi).

**Demandes de postes 2024-2025** : Les demandes pour accueillir une assistante ou un assistant de langues vivantes étrangères (ALVE) sont à formuler sur la **plateforme ADELE**. Le projet d'accueil se conçoit en équipe disciplinaire en concertation avec votre cheffe ou chef d'établissement.

Un [tutoriel d'aide à l'utilisation de la plateforme ADELE](#) a été mis en ligne par FEi. En cas de difficulté dans l'utilisation de la plateforme, comme les années précédentes, France Éducation international met à la disposition des établissements scolaires un [formulaire de demande d'aide](#).

Vous retrouverez l'ensemble des modalités de mise en œuvre du « Programme des assistants de langues vivantes étrangères » dans la [Circulaire du 18 août 2023](#).

[> PROCÉDURE POUR LE RENOUELEMENT](#)

[> ACCÉDER AU TUTORIEL](#)

[> ACCÉDER AU FORMULAIRE D'AIDE EN LIGNE](#)

[> CIRCULAIRE RELATIVE SUR LES ALVE](#)

## DEUX CONCOURS À DESTINATION DES ASSISTANTES ET ASSISTANTS DE LANGUE

France Éducation international (FEi) et ses partenaires ont mis en place deux concours à destination des assistantes et assistants de langue : **En Duo** et **Dis-moi des nouvelles plurilingues**. L'objectif de ces concours est de valoriser le plurilinguisme et de mettre en avant le programme de mobilité des assistantes et assistants de langue. Ils sont ouverts aux assistantes et assistants en poste durant l'année scolaire 2023-2024.

[> DÉCOUVRIR CES DEUX CONCOURS](#)

## FOCUS : FORMATION CONTINUE

---

**LES FORMATIONS, COMMENT ÇA MARCHE ?** Les modalités d'organisation des formations sont variées. Les dispositifs de formation sont programmés :

- soit **pendant le temps scolaire** (= périodes de cours entre les vacances) en privilégiant, lorsque c'est possible, des moments où vous n'êtes pas face à vos élèves ;
- soit **hors du temps scolaire** (= pendant les vacances) ; cette modalité donne alors lieu à une allocation de formation pour les participantes et participants à hauteur de 120€ par jour, dans la limite de cinq journées de formation par an.



Comme nous le faisons depuis le début de l'année scolaire, nous profitons de cette *Newsletter* pour vous transmettre directement les modalités et les liens d'inscription des dispositifs de formation continue. Ainsi, nous souhaitons vous accompagner dans la construction de parcours de formation personnalisés, programmés et cohérents.

## DISPOSITIFS DE FORMATION EN COURS OU À VENIR

### Modules déjà accessibles – inscriptions jusqu'au 30 janvier

#### **ANGLAIS – PERFECTIONNEMENT LANGUE ORALE [23A0251022]**

Ce module implique la participation aux 4 formations présentielles.

##### > Formations présentielles :

- Lieu : Collège Paul-Éluard à Nanterre (92000) ;
- Durée : 4 journées en présentiel ;
- Date 1 : mercredi 27 mars, de 9h00 à 16h00 ;
- Date 2 : lundi 8 avril (**vacances de printemps**), de 9h00 à 16h00 ;
- Date 3 : mardi 9 avril (**vacances de printemps**), de 9h00 à 16h00 ;
- Date 4 : mercredi 24 avril, de 9h00 à 16h00.

[> S'INSCRIRE À CETTE FORMATION](#)

#### **ANGLAIS – LUDIFICATION ET APPRENTISSAGES [23A0251058]**

Ce module implique la participation à la formation présentielle, aux deux formations distancielles **et** à la formation en autonomie.

##### > Formation distancielle 1 :

- Date : mercredi 27 mars, de 16h30 à 18h00 ;
- Modalité : visio-formation synchrone ;
- Durée : 1h30.

##### > Formation présentielle :

- Date : mercredi 03 avril 2024, de 9h30 à 16h30 ;
- Lieu : Lycée Le Corbusier à Poissy (78300) ;
- Durée : 1 journée en présentiel.

##### > Formation distancielle 2 :

- Date : mercredi 15 mai, de 16h30 à 18h00 ;
- Modalité : visio-formation synchrone ;
- Durée : 1h30.

##### > Formation en autonomie :

- Date : ouverture du parcours le 27 mars ;
- Modalité : parcours asynchrone sur M@gistère ;
- Durée : 2 heures.

[> S'INSCRIRE À CETTE FORMATION](#)

#### **CINÉMA EN ANGLAIS – APPROCHE ACTIONNELLE [23A0251287]**

Ce module implique la participation à la formation présentielle **et** à la formation distancielle.

##### > Formation présentielle :

- Date : mardi 19 mars 2024, de 9h30 à 16h30 ;
- Lieu : Lycée Fustel de Coulanges à Massy (91300) ;
- Durée : 1 journée en présentiel.

##### > Formation distancielle :

- Date : mercredi 3 avril, de 9h00 à 12h00 ;
- Modalité : visio-formation synchrone ;
- Durée : 3h00.

[> S'INSCRIRE À CETTE FORMATION](#)

**Module accessible à partir du 29 janvier (à noter dans vos agendas) – inscriptions jusqu'au 25 février**

### **SCÉNARISATION ET ANCRAGE CULTUREL [23A0251290]**

> Formation présentielle :

- Date : mercredi 27 mars 2024, de 9h00 à 16h00 ;
- Lieu : Collège Alain-Fournier à Clamart (92140) ;
- Durée : 1 journée en présentiel.

[> S'INSCRIRE À CETTE FORMATION](#)

**Modules accessibles à partir du 4 mars (à noter dans vos agendas) – inscriptions jusqu'au 17 mars**

### **ANGLAIS – LA COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT : DÉVELOPPER DES STRATÉGIES DE LECTURE [23A0251027]**

> Formation présentielle :

- Date : jeudi 2 mai 2024, de 9h00 à 16h00 ;
- Lieu : Lycée Descartes à Antony (92761) ;
- Durée : 1 journée en présentiel.

[> S'INSCRIRE À CETTE FORMATION](#)

### **CONTENUS CULTURELS – APPROCHE ACTIONNELLE [23A0251292]**

> Formation présentielle :

- Date : mardi 30 avril 2024, de 9h00 à 16h00 ;
- Lieu : Lycée Fustel de Coulanges à Massy (91300) ;
- Durée : 1 journée en présentiel.

[> S'INSCRIRE À CETTE FORMATION](#)

## **DISPOSITIFS DE FORMATION PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS**

**Modules déjà accessibles – inscription jusqu'au 25 février**

### **LIRE EN ANGLAIS A2-B2 – PERSPECTIVE ACTIONNELLE [23A0251028]**

*Ce module implique la participation aux deux formations présentielles et à la formation en autonomie.*

> Formations présentielles :

- Lieu : Collège Georges-Mandel à Issy-les-Moulineaux (92130) ;
- Durée : 2 journées en présentiel ;
- Date 1 : lundi 8 avril (**vacances de printemps**), de 9h00 à 16h00 ;
- Date 2 : mardi 9 avril (**vacances de printemps**), de 9h00 à 16h00.

> Formation en autonomie :

- Modalité : parcours asynchrone sur M@gistère ;
- Durée : 3 heures.

[> S'INSCRIRE À CETTE FORMATION](#)

## ANGLAIS – RENFORCER L'AUTONOMIE EN COMPRÉHENSION DE L'ORAL [23A0251328]

Ce module implique la participation à la formation présentielle **et** à la formation en autonomie.

### > Formations présentielles :

- Lieu : Lycée Jean-Baptiste Corot à Savigny-sur-Orge (91605) ;
- Date : mardi 9 avril (**vacances de printemps**), de 9h00 à 16h00 ;
- Durée : 1 journée en présentiel.

### > Formation en autonomie :

- Modalité : parcours asynchrone sur M@gistère ;
- Durée : 3 heures.

[> S'INSCRIRE À CETTE FORMATION](#)

## FOCUS : VOYAGES SCOLAIRES AU ROYAUME-UNI



Conformément aux engagements sur la **facilitation des voyages scolaires pris lors du Sommet franco-britannique du 10 mars 2023**, le Parlement britannique a approuvé le 7 décembre dernier la modification des règles relatives à l'entrée au Royaume-Uni pour les groupes d'élèves scolarisés en France. Les mesures ainsi définies facilitent la reprise des voyages scolaires organisés par les écoles et établissements scolaires français à destination du Royaume-Uni.

À compter de janvier 2024, **l'inscription sur un formulaire dédié, validé en préfecture**, suffira pour que les élèves français et européens (UE/EEE/Suisse) puissent entrer au Royaume-Uni avec **une simple carte d'identité** et pour que les élèves étrangers ressortissants d'un pays tiers et détenteurs d'un passeport valide, scolarisés dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire du premier ou second degré public ou privé soient dispensés de visa britannique.

- **Public concerné :** **Tous les élèves de moins de 19 ans résidant en France** qui participent à un voyage scolaire au Royaume-Uni, **régulièrement scolarisés dans une école primaire ou dans un établissement scolaire du premier ou second degré public ou privé**. L'inscription sur la liste permet aux élèves étrangers inscrits sur le document de voyage collectif d'être exemptés de [Déclaration de Circulation pour les Étrangers Mineurs \(DCEM\)](#).
- **Encadrement du groupe :** Le voyage doit s'effectuer en groupe sous l'autorité d'un enseignant de l'école ou de l'établissement scolaire, désigné par le chef d'établissement. **L'enseignant est tenu de voyager avec un passeport et un visa le cas échéant.**



## Procédure à suivre

### En amont du voyage scolaire :

1. Le chef d'établissement ou le directeur de l'école télécharge le « formulaire de renseignements pour les voyages scolaires entre la France et le Royaume-Uni » (*France-UK School Trip Travel Information Form*) sur le [site du gouvernement britannique](#), le renseigne, réunit l'ensemble des documents nécessaires (AST, copie du document d'identité du titulaire de l'autorité parentale), et s'assure qu'ils ont été correctement complétés.
2. Le chef d'établissement ou le directeur de l'école transmet à la préfecture le formulaire renseigné, pour examen et certification, **au plus tard 15 jours avant la date du départ**. Il tient les documents individuels (AST et copie du document d'identité du titulaire de l'autorité parentale) à la disposition de la préfecture, qui peut en demander communication en tant que de besoin.

*À noter que la transmission du formulaire renseigné à la préfecture ainsi que le retour du formulaire certifié par la préfecture pourront être effectués par courriel ou courrier, à l'adresse électronique et/ou postale qui sera indiquée à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) par la préfecture.*

3. L'enseignant de l'école ou de l'établissement scolaire responsable du groupe voyage avec le formulaire original certifié par l'apposition du cachet de la préfecture ainsi qu'une copie. La validité de la liste est limitée à la seule durée du voyage scolaire considéré.

Nous vous invitons à consulter également la page [Visit the UK as part of a French school trip](#) sur le site du gouvernement britannique.

Enfin, nous vous rappelons qu'un [Guide relatif à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans le second degré](#) (mise à jour en octobre 2023) est à votre disposition sur Éduscol.

[> FORMULAIRE DCEM](#)

[> FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS](#)

[> PAGE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE](#)

[> GUIDE DES VOYAGES SCOLAIRES](#)

## FOCUS : ÉV@LANG (COLLÈGE)

---

La [Note de service du 30-11-2023](#) parue au Bulletin officiel n° 48 du 21 décembre 2023 pose le calendrier 2024 du test numérique de positionnement ÉV@LANG collège en anglais pour tous les élèves de troisième.

Dans notre académie (comme dans toute la zone C), la passation du test se déroulera **du lundi 26 février 2024 au 22 mars 2024**.

[> CONSULTER LA NOTE DE SERVICE](#)

## WHAT'S MORE...

---

### STAGES DE PERFECTIONNEMENT



Dans notre *Newsletter* de novembre, nous vous annonçons l'ouverture des inscriptions pour les stages de perfectionnement : **la date limite des inscriptions en ligne a été repoussée au 31 janvier.**

Les [stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel](#), gérés par l'agence France Éducation international (FEi), sont ouverts aux enseignantes et enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (langues vivantes et DNL). Ils ont pour objectif d'**enrichir les pratiques pédagogiques, didactiques, culturelles et scientifiques tout en renforçant les compétences linguistiques.** Chaque année, ces stages se déroulent pendant les congés scolaires d'été, entre fin juin et fin août.

[> S'INSCRIRE AUX STAGES](#)

### FIN DU CONCOURS : THE MORE I SAY (COLLÈGE)

L'édition 2023 du concours national anglais intitulé *The More I Say* a permis d'impulser une dynamique auprès des collégiennes et collégiens afin de les motiver pour une pratique active et ludique des langues.

Le Ministère remercie l'ensemble des équipes et des élèves qui se sont mobilisés autour de projets variés. Compte tenu des nombreuses initiatives déjà existantes en académie et de la sollicitation importante des professeures et professeurs d'anglais dans le cadre du plan Anglais et Langues vivantes, **il a été décidé de ne pas donner de suite à l'édition 2023 de ce concours.** Le choix est fait de recentrer les projets dans la dynamique déjà très engagée de la **Semaine des langues** qui concourt à promouvoir par ailleurs la diversité linguistique.

Nous vous encourageons donc à continuer de vous engager dans la préparation de la [Semaine des langues](#) qui porte la [thématique « L'important, c'est de communiquer ! »](#), inscrite dans la dynamique de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et de la construction d'une école engagée.

Pour plus d'informations sur l'édition 2024 de la Semaine des langues, nous vous invitons à consulter l'article « En route vers les Jeux olympiques » dans notre [Newsletter du mois de novembre](#).

[> SEMAINE DES LANGUES](#)

[> PRÉPARER L'ÉDITION 2024](#)

[> RELIRE LA NEWSLETTER DE NOVEMBRE](#)



## REPLAY : NEWSLETTERS PRÉCÉDENTES



Vous souhaitez retrouver une information que vous avez lue dans l'une de nos *Newsletters* ? Rendez-vous sur le [portail académique Anglais](#) ou cliquez sur l'un des liens ci-dessous.

[> RELIRE LA NEWSLETTER DE SEPTEMBRE 2023](#)

[> RELIRE LA NEWSLETTER D'OCTOBRE 2023](#)

[> RELIRE LA NEWSLETTER DE NOVEMBRE 2023](#)

[> RELIRE LA NEWSLETTER DE DÉCEMBRE 2023](#)

[> ACCÉDER AU PORTAIL ACADÉMIQUE ANGLAIS](#)

Très cordialement,

Les IA-IPR Langues vivantes, spécialité Anglais  
Académie de Versailles

### ***Inspection pédagogique régionale d'anglais***

3 boulevard de Lesseps, 78017 Versailles Cedex

Tél : 01 30 83 40 43

[www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

I Inspection